



ABRIÈS INFO

N° 34 Décembre 2015 Magazine semestriel d'information de la municipalité d'Abriès



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

La dernière saison estivale a permis de réaliser des projets intéressants pour notre communauté:

- Restauration de la Chapelle Saint Roch à Valpréveyre.
- Première tranche des travaux d'enfouissement des réseaux secs au Roux (ERDF, Orange éclairage public).
- Plantation des paravalanches du Vigon.
- Mise en service complète du Bike Park de la Montagne de Gilly.
- Travaux d'entretien des sentiers avec le Parc Naturel Régional du Queyras.
- Réfection par le Conseil Départemental de la route du Roux dans sa traversée d'Abriès.
- Remise en état d'appartements communaux
- Démarrage des travaux de fibre optique entre Ville-Vieille et Abriès dans l'attente du raccordement avec Guillestre.

Le village se prépare maintenant pour un nouvel hiver que nous espérons tous propice et nous attendons avec impatience les chûtes de neige.

Nous passons donc en « configuration hiver » et, pour les fêtes de fin d'année, l'association Anim'Abriès s'est investie pleinement dans la décoration du village afin que la population permanente et touristique se sente bien à Abriès, puisse se ressourcer pleinement et oublier un temps les difficultés de la vie.

Evidemment, cela ne signifie pas que le Queyras est à l'écart du monde et reste insensible aux événements dramatiques qui ont frappé la France ces dernières semaines. Au contraire, nous pensons que la meilleure des réponses est de montrer que nous sommes fidèles à nos traditions d'accueil, de solidarité et de « vivre ensemble ». Le rassemblement, important à l'échelle de notre village, qui s'est tenu devant la Mairie le 16 novembre à midi pour honorer les victimes des attentats a été la preuve de cette attitude responsable.

Cette attitude se reflète aussi par les relations fortes entre les diverses structures queyrassines qui se traduisent par des collaborations étroites avec les Directeurs et Directrices nommés depuis un an : Stéphanie Marcellin à la Communauté de Communes de L'Escarton du Queyras, Alexandre Goyet à la Régie des Remontées Mécaniques, Pierre Kovacic à l'Office de Tourisme du Queyras et Valérie Rivat au Parc Naturel Régional du Queyras.

Un grand changement va cependant se produire puisque la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras et la Communauté de Communes du Guillestrois doivent fusionner au 1^{er} janvier 2017. Ce rapprochement, imposé par le

.../ ...

Prefet en application de la loi « Notre », semble inévitable mais ne sera pas facile à réaliser car les deux territoires et leurs gouvernances respectives sont très différents. Le Queyras ne devrait avoir que 8 sièges de conseillers communautaires sur les 27 prévus : Cette position minoritaire est un risque évident dans la mise en œuvre des projets intercommunaux que le Queyras initiera. L'année 2016 sera une année cruciale pour la préparation de cette fusion et il faut espérer que notre expérience de sept siècles de « République des Escartons » nous aidera à préserver les intérêts et les spécificités du Queyras.

Comme en 2015, des sujets récurrents et difficiles nous attendent en 2016 :

- Concilier la baisse des recettes (diminution des dotations de l'Etat, diminution des subventions) et l'augmentation des charges (rythmes scolaires, augmentation des redevances, déficit des remontées mécaniques, transfert de compétence sans financement, application des nouvelles normes, etc ...).
- Conserver un budget de fonctionnement raisonnable sans grever l'autofinancement et le budget d'investissement dont le village a besoin.
- Assurer une bonne gestion des finances communales en limitant les emprunts et les lignes de trésorerie.

D'autres sujets plus pratiques nous attendent également en 2016, tels que le futur de Centre de Val Pré Vert et de l'Ile Saint Denis, le regroupement pédagogique intercommunal éventuel entre les trois communes du Haut Guil, la continuation de la préparation de la fusion des trois communes du Haut-Guil, la mise en conformité des bâtiments communaux aux normes d'accès handicapés, le rapprochement bureau de poste et office du tourisme, les études des projets hydroélectriques (Ponsolle, Malrif), la continuation des études du Télésiège de la Brune, la mise à niveau des réseaux d'eau potable, les études de la station d'épuration du Roux, les études pour la nouvelle fosse septique du camping de Valpréveyre, les travaux de voirie communale avec l'aide du Conseil Départemental, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la finalisation du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), etc...., Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces dossiers importants.

Le Maire et le Conseil Municipal d'Abriès vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.

Jacques Bonnardel

PS : N'hésitez pas à passer nous voir en Mairie, notre maison commune, pour tout renseignement, question, avis et suggestion.



Affouages 2016 :

Comme les années précédentes, des lots de bois de chauffage en deux mètres de longueur ont été préparés à Abriès et au Roux : ces lots de 10 stères à 30 €/stère soit 300 € sont à réserver en Mairie à partir du mois d'avril 2016 et seront attribués par tirage au sort.

Christian Andres



Télési de la Brune

Le Syndicat mixte des Remontées mécaniques du Queyras a confié au Bureau d'Etudes isérois MTC l'étude de faisabilité du Télési de la Brune. Il est rappelé que l'installation de ce Télési permettrait de résoudre des problèmes récurrents pour la pratique du ski alpin sur la station d'Abriès :

- Supprimer les navettes par car (pollution, dégradation des routes, risque d'accident...).
- Améliorer le bilan carbone des installations.
- Désenclaver le hameau du Roux.
- Fluidifier l'accès aux remontées mécaniques en créant un nouvel accès direct à la station
- Ajouter un parc de stationnement
- Améliorer le confort de la clientèle.
- Générer des économies d'exploitation
- Optimiser la gestion du domaine skiable

Le Bureau d'Etudes vient de remettre un premier rapport d'étude de faisabilité qui est en cours de revue.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet essentiel pour le futur de la station d'Abriès.

Jacques Bonnardel



1, 2, 3 ÉCOLE ! QUELLE VISION DE L'AVENIR POUR NOS ÉCOLES DE MONTAGNE

Le 6 novembre dernier s'est tenu le conseil d'école d'Abriès-Ristolas en présence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

En effet, le même conseil s'est tenu à l'école d'Aiguilles dont un certain nombre d'enfants des communes de Ristolas et d'Abriès fréquentent depuis la rentrée, voir depuis de nombreuses années.

N'ayant pas de carte scolaire imposée au niveau des écoles primaires, les familles sont libres de demander l'autorisation d'inscrire leur enfant dans la commune de leur choix, selon des contraintes qui leur sont propres.

En septembre, c'est ce qui s'est passé avec le basculement d'un nombre conséquent d'enfants résidents sur les communes d'Abriès et Ristolas vers l'école d'Aiguilles. D'où la présence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie au conseil d'école !

Désormais, le débat est lancé : les communes d'Abriès et d'Aiguilles ont-elles la volonté de mettre en place un regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre elles ?

A la suite de ce conseil d'école, différentes réunions de travail ont eu lieu afin de prendre en compte toutes les données pour pouvoir faire un choix éclairé pour l'avenir.

La commune d'Abriès souhaite connaître l'avis de ses citoyens, c'est pourquoi une réunion publique portant débat sur la mise en place d'un RPI va être proposée courant janvier 2016.

Un courrier précisant cette date sera distribué par le biais des enfants de l'école, mais aussi par voie d'affichage publique, sur le site internet de la commune Toutes les personnes intéressées par ce sujet seront les bienvenues, parents, futurs parents, mais aussi grands parents, parents de jeunes enfants Il est important que nous élus, puissions prendre les décisions qui respectent vos choix et aussi qui respecteront le choix des citoyens de demain ! Un tournant est à prendre pour l'avenir de notre village, soyons tous acteur de la route à prendre !

Magali Garnier



Bonjour à tous

Le samedi 10 octobre, nous sommes retrouvés une trentaine d'habitants du Roux pour réaliser notre deuxième corvée au four du Roux.

Le but de cette journée était de protéger le four des rigueurs du climat. Nous avons posé un drain et une gouttière sur le pan arrière du toit. Un tuyau provisoire rejette les eaux dans un regard à côté de la fontaine.

A l'intérieur du four, nous avons retrouvé la source. Son existence nous a été confirmée par des anciens du village, merci à eux. Nous avons soulevé le dallage qui couvrait le caniveau. Nous l'avons nettoyé, posé un drain et rebouché à l'identique.

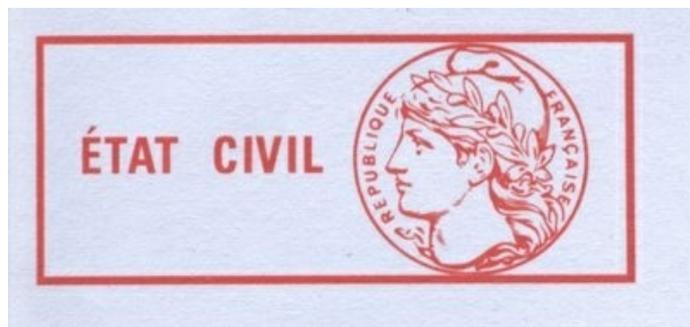
Une autre équipe a nettoyé la rigole de la route au-dessus du four pour limiter les infiltrations d'eau.

Le printemps prochain, nous enlèverons les multiples couches de cendres au sol afin de retrouver l'ancien sol.

Une souscription est à prévoir pour une rénovation plus en profondeur, afin que ce patrimoine local ne disparaisse pas.

Merci à tous les habitants.

Eric Duchenne



Carnet du Village

Naissances:

Jack Bacquart fils de Cécile Gusatto et de Olivier Bacquart le 15 juin 2015.

Paloma Jofret fille de Selphine Ocana et de Sébastien Jofret le 6 juillet 2015.

Victor Revet fils de Claire Aucher et de Philippe Revet le 16 septembre 2015.

Mariage :

Claire Jacquot et Patrick Moïse le 13 Novembre 2015.



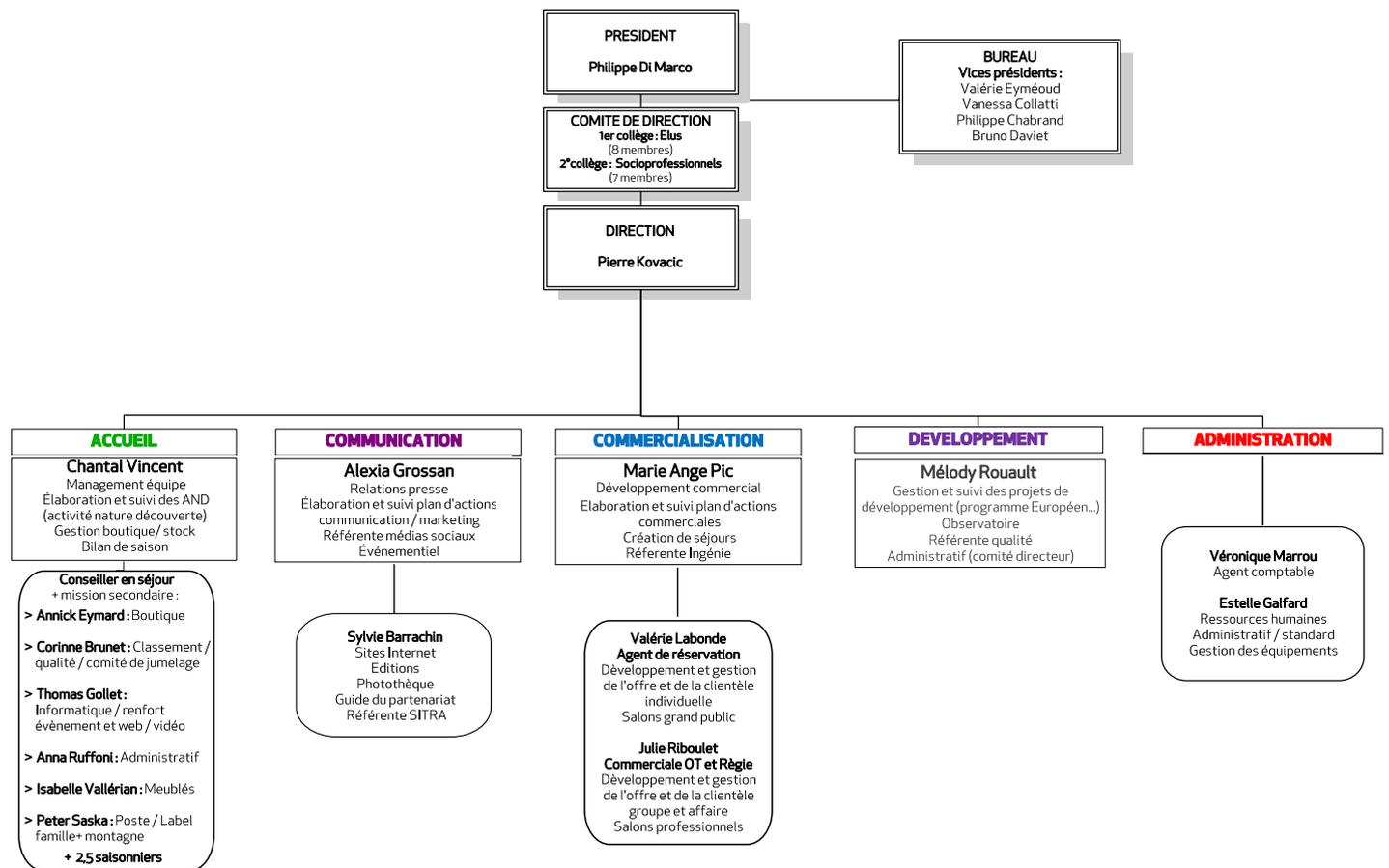
Le Maire et son conseil municipal vous présenteront leurs vœux à l'occasion de la galette des rois, le dimanche 3 janvier 2016 de 16 h à 18 h à la salle des fêtes d'Abriès. Un petit moment convivial à partager !

Vous souhaitez que la Mairie puisse vous prévenir personnellement sur votre téléphone fixe et/ou mobile en cas d'évènement particulier ?

Inscrivez-vous en Mairie auprès de Nathalie ou envoyez vos coordonnées téléphoniques par mail à mairie.abries@wanadoo.fr.

Vous souhaitez avoir accès à la documentation municipale : Plan Local d'Urbanisme, Délibérations du Conseil Municipal, Plan Communal de Sauvegarde, etc... ?

Consultez le site officiel de la Mairie d'Abriès : mairie.abries.free.fr.



Au début du mois d'octobre 2015 toute l'équipe de l'OTQ a pris possession de ses nouveaux locaux.

Cette nouvelle Maison du Tourisme placée à un endroit, on ne peut plus stratégique, va nous permettre d'accueillir nos hôtes à l'année.

Elle sera la vitrine touristique où les outils numériques, tablettes et bornes tactiles ont toutes leur place pour accompagner au mieux nos visiteurs dans la découverte de notre beau massif. Elle se place résolument dans la dynamique impulsée par Pierre KOVACIC arrivé en début d'année et son équipe à savoir :

- La refonte du site Internet dont la nouvelle version sera opérationnelle avant la fin d'année.
- La réalisation de reportages photos thématiques pour mettre en scène l'offre de loisirs 4 saisons
- La réalisation de topo guides thématiques couplé avec des applications mobiles.
- L'acquisition d'outils professionnels pour améliorer les résultats de notre Centrale de réservation essentielle pour les habitants du Queyras.
- L'élaboration d'offres de séjours thématiques avec les acteurs du territoire.
- La mise en place de partenariats avec des marques qui permettent au Queyras de monter en gamme et d'étendre sa notoriété. Je remercie au passage les représentants de Valvital-Les Grands Bains, de DAGA Mercedes, de Sun Valley, d'Haribo pour leur aide et leur présence.
- La déclinaison de la nouvelle identité visuelle du Queyras et de la nouvelle ligne éditoriale symbolisée par Queyras Magazine Hiver qui vient de paraître.
- La collaboration étroite avec nos voisins du Briançonnais, du Queyras, nos amis italiens du Val Varaita et bien sûr du Guillestrois dont nos destins vont être bientôt scellés.

Enfin, j'en profite pour saluer toute l'équipe de l'Office du Tourisme du Queyras que ce soit mes collègues du Comité Directeur et l'ensemble du personnel du siège et des points d'accueil qui se dépensent sans compter et bien sûr la Communauté de Communes du Queyras qui nous permet avec cette belle Maison du Tourisme d'être à la hauteur de l'essentiel !!

Philippe Di Marco



P.L.U.



La municipalité d'Abriès a décidé d'entreprendre une révision de son Plan Local d'Urbanisme, afin de se constituer une réserve foncière, et par la même occasion se mettre en règle avec la loi ENE, dite loi Grenelle II (Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement), le PLU devient l'un des nouveaux outils visant à garantir une gestion économe des sols.

La loi assigne désormais aux acteurs publics la mission d'assurer un contrôle effectif de la consommation de l'espace naturel, agricole, forestier et foncier. Cette nouvelle fonction est louable. Assigner un tel objectif au PLU est nécessaire afin de mieux appréhender les enjeux environnementaux, de faciliter la cohérence et la traduction des orientations communales en matière de politiques publiques urbaines, d'habitat, de déplacements, d'aménagement et d'environnement.

La modification du PLU de la commune d'Abriès approuvée par délibérations en date du 12 novembre 2012 et du 5 février 2013 a été une bonne opération que nous conforterons par des aménagements de nouvelles zones dans une approche en concertation avec la population.

Quelques étapes lors de la révision :

- **Le maître d'ouvrage** (la commune d'Abriès) conduit l'élaboration de son document d'urbanisme qui est une traduction du projet de la collectivité.
- **Le bureau d'études choisi** réalise pour le compte de la commune d'Abriès les études nécessaires à l'élaboration du projet jusqu'à sa finalisation.
- **Les personnes publiques** (définies à l'article L 121.4 du code de l'urbanisme) sont **associées** (PPA) à l'élaboration du document. Leur rôle est de s'assurer de la bonne prise en compte des lois, règlements et intérêts supra-communaux.
- **Enquête publique** (31 jours minimum): les avis des personnes publiques associées (dont le Préfet) ainsi que les avis de l'autorité environnementale et des différentes commissions sont joints au dossier d'enquête publique ensuite le commissaire enquêteur a 1 mois pour rendre son rapport.

· **Approbation du dossier** par l'organe délibérant (le conseil municipal) après modifications éventuelles.

Cette modification du PLU a un coût et risque de durer entre 3 et 4 ans, et il se peut que la nouvelle communauté de commune Guillestros-Queyras interfère avec la mise en place d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avant la fin du processus. L'avancement du dossier permettra aux élus communautaires de finaliser le projet.

Philippe Di Marco



LA CANTINE POUR LA PAUSE DEJEUNER DES ENFANTS

Depuis la rentrée, Joëlle BRUNEL et Pascal LE GUERN accueillent vos enfants le temps de la pause méridienne. Suite à la dissolution de l'association CASC qui s'occupait principalement de l'organisation et de la gestion au quotidien de la cantine, la commune a repris en interne ce service. Joëlle BRUNEL, en plus de ses tâches de cantinières, aide la personne en charge des temps périscolaires le mardi après-midi auprès des tous petits. Le lien est ainsi fait entre le matin et l'après midi, les tous petits ayant quelquefois du mal à raconter leur matinée !

Une quinzaine d'enfants fréquentent chaque jour (sauf le mercredi) le service de la cantine. La saison hivernale se rapprochant, ce nombre risque d'augmenter. Dans ces cas-là, afin d'offrir aux enfants un meilleur accueil et un encadrement plus étroit, la commune fait appel à une 3^e personne en bénévolat.

Si vous avez du temps entre midi et 13h30, que vous souhaitez participer à la vie des enfants du village, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Merci à toutes et tous.

Magali Garnier



Réseaux du hameau du Roux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que la mise à niveau de l'éclairage public du hameau du Roux ont été démarrés en 2015 et seront achevés en 2016. Le but de ces travaux est de moderniser ces réseaux dits « secs », de sécuriser l'approvisionnement énergétique et de supprimer les vieux poteaux qui défigurent le hameau.

En 2015, la partie centrale du hameau a été réalisée. En 2016 le transformateur sera remplacé et la connexion au hameau des Mounets sera réalisée : Les poteaux seront alors démontés.

Durant l'été 2015, les travaux ont été suspendus entre le 14 juillet et le 15 août afin de permettre une circulation estivale normale dans le hameau. Merci aux habitants du Roux pour leur collaboration et leur patience.

Christian Andres

Décharge communale :

Afin de se mettre en conformité avec la loi, la décharge pour gravats et déchets verts située en bordure de la route du Roux a été fermée le 23 novembre 2015 par Arrêté municipal.

Tout dépôt y est désormais interdit et la Gendarmerie nationale est chargée de faire respecter cet Arrêté.

Dans le futur,

- Les gravats seront déposés à la déchetterie d'Aiguilles qui les accepte jusqu'à 2 tonnes /semaine/habitant. Les entreprises locales dépassant ces quantités sont invitées à louer des bennes auprès des Exploitants de décharges agréées.
- Au printemps 2016, une plateforme provisoire communale et/ou intercommunale sera créée afin de recevoir les déchets verts en vue de leur compostage et de leur évacuation.
- Le cas des terres et déblais de terrassement sera traité à part : Demande préalable à déposer en Mairie.

Jacques Bonnardel

QUEYRAS
à la hauteur de l'essentiel



L'Agence Postale Intercommunale d'Abriès

L'agence postale remplace le bureau de Poste depuis le 1er juillet 2004. On peut y faire les opérations postales telles que : tous affranchissements de courrier ou de colis pour la France mais aussi pour l'Et ranger, achats de timbres, de colis, de « prêts à poster », réexpédition du courrier en cas de déménagement, achat de recharges pour portables La Poste Mobile, émission ou paiement de mandats cash... On peut y retirer des espèces si on a un compte à la Banque Postale, mais également déposer de l'argent, effectuer un virement d'un compte à l'autre, déposer un chèque sur son compte... Depuis peu, une tablette numérique est à la disposition des clients pour consulter les sites internet des services publics français.

Je suis l'agent postal et je suis là pour vous renseigner et pour vous conseiller, je peux vous prendre un rendez-vous avec un conseiller financier ou chercher l'information qu'il vous manque, toujours avec le sourire, même en cas de réclamation !

L'agence postale est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h tout au long de l'année.

Un distributeur de billets est également à votre disposition dans le sas d'entrée de l'agence postale. Il est ouvert 24h/24h.

Concernant l'avenir de l'agence postale, un projet de mutualisation des services d'accueil de l'Office du Tourisme et des Agences Postales Intercommunales est en train de se mettre en place sur le Queyras : un seul point pour les deux fonctions.

A Abriès, l'agence postale, l'office du tourisme et un bureau de la Mairie seront regroupés au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie. Ce local sera accessible à tous !

Passez de bonnes fêtes de fin d'année !

Martine GrosPELLIER

Vous souhaitez recevoir Abriès-Info et toutes les informations communales sur votre messagerie internet ?

Inscrivez-vous en Mairie auprès de Nathalie ou envoyez vos coordonnées internet par mail à mairie.abries@wanadoo.fr.

DES NOUVELLES DE NOTRE CHAMPION PAUL GOALABRE

La saison d'hiver de ski nordique 2016 a débuté, même si le Queyras n'est pas encore recouvert de son blanc manteau.

Avec son titre de leader de la Coupe d'Europe OPA obtenu lors de la saison 2015, les premières courses de coupe du Monde 2016 s'ouvrent à Paul.

Paul a débuté sa saison avec l'ouverture les 27- 28 et 29 novembre de la coupe du Monde à RUKA en Finlande. Sous forme de trois courses en individuel : un KO Sprint classique le premier jour, un 10 Km skate le second jour sur un piste très exigeante et pour finir un 15km classique le dernier jour.

Les courses de ce week-end ont été très difficiles pour Paul. Ce n'est que le début de saison, Paul a pour habitude de monter en puissance tout au long des compétitions.

Ce qui nous laisse entrevoir des épisodes marqués d'émotions et de rebondissements.

A peine le temps de récupérer, Paul à rendez-vous durant le week-end du 5 et 6 décembre 2015, pour le coup d'envoi de la coupe de France, sur le stade international de Bessans, en Haute-Maurienne. Deux courses en individuel, en classique le samedi et en skate le dimanche. L'occasion pour lui de courir sur le territoire français et de se rapprocher un peu plus du Queyras où il viendra se ressourcer quelques jours.

Afin d'encourager Paul « à pousser plus fort ! » durant ses courses, une association « Tout le Queyras derrière Paul » à vue le jour. En communiquant votre mail et en cotisant 10€ chaque année à cette association, vous retrouverez les résultats, les newsletters, les photos inédites, les liens des vidéos de Paul tout au long de sa saison.

Cette association a pour but de supporter notre champion qui représente les couleurs du Queyras au niveau national et international.

Avec ce lien <https://www.youtube.com/watch?v=WstEPg6ysQo> , l'association « Tout le Queyras derrière Paul » vous invite à suivre en exclusivité, une vidéo tournée en Norvège à Dombas et Beitostolen par le Team Poney (Groupe sprint de l'équipe de France) dont fait partie Paul.

Bonne saison Paul !

Cristel Franceschi, 2^{ème} adjointe



Séance d'entraînement à Bessans. Paul vainqueur d'une moustache devant Renaud Jay !

**INFO DE DERNIERE
MINUTE**

Paul termine à la 2^{ème} place du 15km classique de la coupe de France ce samedi 05 décembre. (Ce n'est pourtant pas sa discipline de prédilection). A vous de suivre les résultats du dimanche 06 décembre avec « Tout le Queyras derrière Paul ».



Le hameau de Valpréveyre a retrouvé son clocher !

Une foule nombreuse a assisté le dimanche 16 août 2015 à Valpréveyre à la Fête de la Saint-Roch et a célébré dans la bonne humeur la fin des travaux

de restauration de la Chapelle Saint Roch. Cette chapelle avait été fortement endommagée par l'avalanche de l'hiver 2008 : Sa charpente et son clocher avaient été emportés. Par chance, la voûte avait tenu bon et l'intérieur de la chapelle avait été préservé.

Un long travail a été nécessaire pour aboutir en 2015 à la réalisation des travaux.

Il a fallu définir un projet technique réaliste, obtenir les autorisations d'urbanisme, trouver les financements pour les 125 000 € du projet, sélectionner les entreprises et enfin réaliser les travaux dans le court délai de trois mois, du 15 mai au 15 août 2015.

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont participé à cette belle réalisation :

L'ancienne municipalité de Joëlle Ocana

Les financeurs : Assurance, Département, Région PACA, Fondation du Patrimoine, Queyras Passion

Les piliers : Queyras Passion et la Fondation du Patrimoine.

La Direction Départementale des Territoires et l'Architecte des Bâtiments de France

Les prêtres du Queyras

Le concepteur : le Bureau d'Etudes Millet de Gap

Les entreprises : Seror Bâtiment (entreprise générale), Marrou (charpente métallique), Ruffoni (Scierie).

Les associations : Queyras Passion, Fraternelle de Valpréveyre.

Tous les nombreux bénévoles qui ont déblayé la neige de l'avalanche, installé une couverture provisoire, préservé la cloche et la croix, restauré les vitraux et enfin nettoyé et décoré la chapelle pour la Fête de la Saint Roch.



QUELQUES DATES A RETENIR

Arrivée du Père Noël et spectacle pour enfants (Abriès)

Vendredi 25 décembre 2015 : à 16h 30

Pot d'accueil d'Abriès (Abriès)

Du dimanche 20 décembre au dimanche 27 décembre 2015 : à 18h tous les dimanches

Du dimanche 07 février au dimanche 28 février 2016 : à 18h tous les dimanches

Marché hebdomadaire (Abriès)

Du jeudi 01 janvier au jeudi 31 décembre 2015 : de 08h à 12h tous les mercredis (Tous les 15 jours en hiver et hors saison)

Du vendredi 01 janvier au samedi 31 décembre 2016 : de 08h à 12h tous les mercredis (Tous les 15 jours en hiver et hors saison)

tous les lundis

Histoires d'hiver et de Noël avec Nicole (Abriès)

Mercredi 23 décembre 2015 : à 18h

Loto (Abriès)

Mercredi 30 décembre 2015 : à 20h30

Jeudi 18 février 2016 : à 20h30

Jeudi 25 février 2016 : à 20h30

Descente aux flambeaux et Feux d'artifice (Abriès)

Jeudi 31 décembre 2015 : à 18h

Loto Bonbons (Abriès)

Vendredi 01 janvier 2016 : à 17h

Galettes des Rois (Abriès)

Dimanche 03 janvier 2016 : à 16h30

Descentes aux flambeaux petits et grands (Abriès)

Mercredi 10 février 2016 : à 18h30

Mercredi 17 février 2016 : à 18h30

Mercredi 24 février 2016 : à 18h30

Mercredi 02 mars 2016 : à 18h30

Animation autour de la Bibliothèque avec Nicole (Abriès)

Jeudi 11 février 2016 : à 18h

Jeudi 03 mars 2016 : à 18h

Bal Folk avec le groupe local Des'Airs (Abriès)

Vendredi 19 février 2016 : à 20h30



Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016 et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.